Abidjan, le 26 septembre 2016

AVIS AUX LOCATAIRES

Objet : Note d’Information

Monsieur/Madame,

Le Cabinet Conseil et de Gestion Immobilière (CCGIM) vient par cette lettre vous saluer et vous informer que la famille COULIBALY dont vous occupez un appartement vient de nous confier la gestion de ses biens immobiliers sis à ABOBO.

A cet effet, nous procéderons à la numérotation des appartements et à l’identification des locataires afin de constituer une base de données indispensable à une bonne gestion cohérente.

Nous vous prions de bien vouloir prévoir deux photocopies de votre Carte Nationale d’Identité (CNI) ou toute autre pièce d’identification.

Le CCGIM vous informe des dispositions pratiques vous facilitant vos opérations de règlement de vos loyers, à savoir le paiement par dépôt sur le compte Orange Money (07 85 65 28) – MTN mobile Money (04 92 79 51) – FLOOZ de MOOV ou alors par versement bancaire à la BHCI: 10775940016. Vous voudrez bien libeller vos dépôts au nom de Monsieur BAGAYOGO AMADOU (07 85 65 28 – 04 92 79 51 – 03 32 59 24). Notez bien! Les charges de transfert et de dépôt sont à la charge du CCGIM.

Ces possibilités sont valables du premier au Cinq (5) du mois en cours dont le loyer est à payer.

Les agents du CCGIM procéderont à l’établissement des quittances de loyer sur présentation des sommes dues ou des reçus de versements ou des dépôts à partir du samedi et dimanche qui suivent les 05 de chaque mois.

Je voudrais également vous informer qu’à compter du premier Janvier 2017, les loyers connaîtrons une légère augmentation de cinq mille (5 000) Francs CFA afin d’aider le propriétaire à mieux supporter les charges de gestion et d’entretien qui deviennent de plus en plus pesantes.

Monsieur, espérant compter sur votre amitié et votre bonne collaboration, nous vous adressons notre sincère amitié. Bonne réception!